



Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite

**RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU
BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE (7349)**

2018

1. IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Nom du programme (code) :	Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (7349)
Nombre de crédits et cycle d'études :	120 crédits, premier cycle
Grade :	Bachelier en éducation
Caractéristiques :	Cours de tronc commun en français et cours spécifiques au BEALS en anglais. Deux stages au primaire et deux au secondaire, ce qui permet aux diplômées et diplômés d'enseigner au primaire ou au secondaire.
Unité de rattachement :	Module des sciences de l'éducation

2. PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation du programme de Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (7349) a été réalisée en conformité avec les dispositions de la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes* de l'UQAT. Cette politique prévoit une évaluation interne par un comité formé par le module et suivie d'une évaluation externe, le tout complété par l'avis du comité des pairs agissant à titre de comité institutionnel, avis soumis à la commission des études pour adoption.

2.1 Évaluation interne

Les membres du comité sont :

Tableau 1
Composition du comité d'évaluation interne

Professeure :	Maria-Lourdes Lira-Gonzales
Étudiante au programme :	Maude Béland-Pomerleau
Étudiant au programme :	Julien Gagnon-Vallée
Diplômé du programme :	Pierre-Luc Dubois
Diplômée du programme :	Annie-Pierre Fauteux
Diplômée du programme :	Beatriz Rojas-Guiza
Chargé de cours :	Stéphane Lacroix
Chargée de cours :	Laurie Turpin
Membre socioéconomique :	Manon Jetté

2.1.1 Collecte des données et taux de réponse

Collecte des données statistiques

Les données statistiques utilisées pour l'évaluation des programmes à l'UQAT sur des indicateurs comme les admissions, inscriptions, durée des études et diplomation proviennent de la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec, sous la forme d'une trousse d'évaluation de programme.

Collecte de données quantitatives et qualitatives

De plus, des sondages auprès des personnes diplômées, des étudiantes et des étudiants, des membres du corps enseignant et des entreprises et organismes employeurs ont permis d'évaluer la perception des personnes impliquées quant à l'atteinte des objectifs ou compétences visés, et à l'adéquation du programme face à l'emploi. Chaque questionnaire était composé de questions fermées (partie quantitative) et de questions ouvertes (partie qualitative).

Des questionnaires ont été acheminés aux groupes suivants :

- Étudiantes et étudiants inscrits et ayant complété au moins 2 trimestres;
- Diplômées et diplômés depuis le début de l'offre du programme;
- Ensemble du corps enseignant, soit les professeures et professeurs, chargées et chargés de cours et superviseures et superviseurs de stage œuvrant dans le programme (ayant encadré au moins un étudiant ou donné un cours);
- Enseignantes et enseignants associés.

L'enquête auprès de ces groupes s'est déroulée entre le 13 octobre 2014 et le 9 mars 2015.

Taux de réponse

Le tableau qui suit présente le nombre de réponses aux questionnaires reçues par rapport au nombre de questionnaires envoyés, ainsi que le taux de réponse qui en résulte. Les seuils de réponse ont été déterminés en lien avec les pratiques d'évaluation périodique des programmes et les seuils statistiques permettant l'établissement de profils de cohortes utilisés dans le réseau de l'Université du Québec.

Tableau 2
Taux de réponse aux questionnaires

Population	Nombre total de personnes sondées (n)	Nombre de personnes répondantes final	Taux
Étudiantes et étudiants	27	12	44 %
Diplômées et diplômés	21	3	14 %
Membres du corps enseignant	10	6	60 %
Enseignantes et enseignants associés	35	4	11 %

Étant donné le faible taux de réponse des diplômées et diplômés et des enseignantes et enseignants associés, des tables rondes ont été organisées afin d'enrichir les données et de mieux cerner les préoccupations de ces populations.

Ainsi, un premier groupe de discussion pour les personnes étudiantes diplômées a été prévu pour le mercredi 1^{er} avril de 17 h à 19 h, mais seulement une participante s'est présentée. Cela a amené l'organisation d'un deuxième groupe focus, qui a eu lieu le 21 avril à 17 h 30 et auquel participaient neuf personnes diplômées.

En ce qui concerne les enseignantes et enseignants associés, le groupe de discussion a eu lieu le 28 avril à 17 h 30 avec la présence de six participants et sous la direction de M. Villemure.

2.2 Organisme d'agrément à titre d'avis des experts externes

Comme le prévoit la *Politique institutionnelle d'évaluation périodique des programmes* : « Les rapports produits par les organismes d'agrément externes peuvent tenir lieu de rapport d'évaluation, en totalité ou en partie, dans la mesure où ils satisfont aux exigences de la présente politique. » Ainsi, comme le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) avait transmis un rapport à la suite de sa visite en novembre 2012, ce rapport a été utilisé à titre d'avis d'expertise externe. Voici les principales sources de données sur lesquelles le CAPFE s'est appuyé pour formuler ses recommandations concernant les programmes de Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BEPEP), Baccalauréat en enseignement secondaire (BES), Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde (BEALS) et Baccalauréat en enseignement professionnel (BEP) de l'UQAT :

- le bilan d'évaluation des programmes de formation à l'enseignement, préparé par l'université;
- le suivi fait après la visite du CAPFE en 2006 et en fonction des conditions établies dans l'acte d'agrément des programmes;
- l'information qu'il a recueillie auprès des différents acteurs et actrices rencontrés lors de son passage à Rouyn-Noranda les 27, 28 et 29 novembre 2012 (étudiantes, étudiants personnes diplômées, professeures, professeurs, personnes chargées de cours et partenaires du milieu scolaire).

2.3 Comité des pairs

Le comité des pairs était composé des personnes suivantes : monsieur Patrice LeBlanc, doyen à la gestion académique et aux études; madame Sylvie Cardinal, professeure au Département des sciences de la santé, monsieur Louis Imbeau, professeur à l'Institut de recherche sur les forêts et monsieur Martin Villemure, coordonnateur aux programmes.

Les membres du comité ont pris connaissance de l'ensemble du dossier d'évaluation. Le comité s'est réuni le 28 février 2018 pour disposer des rapports et avis suivants :

- le rapport d'évaluation interne du Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (BEALS) (7349) (novembre 2017);

- Le rapport de la visite du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) (janvier 2013);
- la résolution du conseil du Modules des sciences de l'éducation;
- la résolution de l'assemblée départementale.

2.3.1 Avis du comité des pairs

Le comité des pairs a recommandé à la commission des études de :

- Recevoir le rapport d'autoévaluation du programme de Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (7349) présenté par le Module des sciences de l'éducation;
- Maintenir le Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde à l'intérieur de la programmation de l'UQAT et de demander au Module des sciences de l'éducation d'entreprendre immédiatement le processus de révision de ce programme conformément aux recommandations qui suivent :

RECOMMANDATION 1 : Remplacer le cours LIN4010 Introduction aux langues algonquiennes par un cours qui serait intitulé LIN3411 Grammar for ESL Teachers II. Le cours LIN3410 Grammar for ESL Teachers I pourrait donc être offert plus tôt dans le parcours et serait un prérequis pour le deuxième.

RECOMMANDATION 2 : Qu'un cours de communication orale soit offert aux étudiants du BEALS, à savoir le cours complémentaire suivant : COM1109 Communication orale, en anglais, ou encore ANG3405 Developing Speaking Competencies, et ce, idéalement avant leur arrivée en stage.

RECOMMANDATION 3 : Regrouper les étudiants du BEALS effectuant leur stage III et IV au primaire dans les mêmes séminaires que les étudiants du BEALS effectuant leur stage au secondaire et les autres étudiants du baccalauréat en enseignement secondaire (BES).

RECOMMANDATION 4 : Conserver le même test d'admission au programme sur la maîtrise de l'anglais, mais selon les résultats obtenus par les étudiants, imposer des cours d'appoint aux étudiants n'ayant pas obtenu un résultat assez élevé.

RECOMMANDATION 5 : Réviser les objectifs et le contenu spécifique de chaque cours pour s'assurer de sa pertinence et cohérence. Notamment, s'assurer que soit revu le contenu et la structure du cours EDU2361 Planification et évaluation des apprentissages.

RECOMMANDATION 6 : Dans l'optique de démarrer une cohorte d'étudiants à chaque année, développer les activités de recrutement, et s'assurer notamment que le Service des communications et du recrutement intègre le BEALS dans la démarche de promotion du programme dans les divers campus du Cégep de notre région.

RECOMMANDATION 7 : Analyser la possibilité d'offrir aux étudiants du BEALS la possibilité de suivre une session à l'international, de même qu'effectuer un stage ailleurs dans le monde.

RECOMMANDATION 8 : Effectuer une recension des volumes et périodiques pertinents au domaine d'études présents à la didacthèque afin d'en renouveler l'inventaire, et de les promouvoir par la suite auprès des étudiants et des intervenants.

2.4 Avis de la commission des études

Le dossier d'évaluation du programme a été présenté aux membres de la commission des études de l'UQAT à la réunion du 23 mai 2019.

La commission des études a entériné les recommandations du comité des pairs et mandaté le conseil de module des sciences de l'éducation pour déposer le dossier de révision du Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (BEALS) (7349) au cours de l'année universitaire 2018-2019, en vue d'une implantation à l'automne 2019.